



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Lozère

Division des Ressources Humaines et des  
Emplois du 1<sup>er</sup> degré

Mende, le 22 mars 2024

Cheffe de division :  
Claudie David

Le directeur académique des services de l'Éducation  
nationale de la Lozère

Affaire suivie par :  
Séverine Richard  
Adjointe cheffe de division - Gestion collective

Tél : 04 66 49 51 13  
Mél : [severine.richard@ac-montpellier.fr](mailto:severine.richard@ac-montpellier.fr)

3 rue Chanteronne CS 50010  
48001 Mende cedex

Mesdames et Messieurs les enseignant(e)s du 1<sup>er</sup>  
degré  
s/c de Mesdames les inspectrices de l'Éducation  
nationale

à

**OBJET : Mouvement 2024 – Appel à candidature pour un poste de conseiller pédagogique de circonscription à valence référent numérique.**

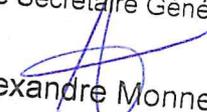
J'ai l'honneur de vous informer que le poste de conseiller pédagogique de circonscription à valence référent numérique rattaché administrativement à la circonscription de Mende est vacant à compter du 1er septembre 2024.

Les personnels qui souhaitent candidater doivent constituer un dossier composé d'une fiche de candidature jointe, d'une lettre de motivation revêtue de l'avis de l'IEN (indiquer le choix du poste dans l'objet) et d'un curriculum vitae. Ces documents seront transmis par la voie hiérarchique à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Lozère DRHE, 3 rue de Chanteronne, CS 50010, 48001 MENDE Cedex, **avant le 12 avril 2024**, délai de rigueur.

Les enseignants doivent obligatoirement procéder à la saisie des vœux sur SIAM via I-Prof pendant la période d'ouverture du serveur.

Ils seront convoqués devant une commission départementale qui émettra un avis.

Alexandre Falco  
Pour le Directeur Académique des  
Services de l'Éducation Nationale  
de la Lozère et par délégation  
le Secrétaire Général

  
Alexandre Monneret

**POSTE A EXIGENCE PARTICULIERE (PEP)**  
**Conseiller pédagogique de circonscription**  
**Référent numérique**  
**Circonscription de Mende LOZERE**

FICHE DE POSTE

2024

IDENTIFICATION DU POSTE	CADRE GENERAL	<p><i>Texte de référence : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré (circulaire n°2015-114 du 21-7-2015)</i> Collaborateur direct de l'inspecteur de l'éducation nationale et placé sous son autorité, le conseiller pédagogique de circonscription référent numérique assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants des écoles maternelles, élémentaires et primaires de la circonscription de Mende. Il fait partie d'une équipe départementale animée et coordonnée par l'inspecteur en charge du numérique pour le département de la Lozère. Le poste est rattaché administrativement à l'IEN de Mende ; toutefois, l'exercice de certaines missions peut se traduire par des déplacements sur l'ensemble du département et de l'académie.</p>
	DESCRIPTION DU POSTE	<p>Le conseiller pédagogique référent numérique a un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants, mais il pourra avoir en charge certaines tâches administratives. Il inscrit son action dans le cadre des programmes et des priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN de la circonscription. <i>Attribution d'une NBI de 27 points (C. 94-243 du 05/10/1994)</i></p>
MISSIONS ET COMPETENCES	CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p><b>Missions</b> Le conseiller pédagogique référent numérique a d'abord une mission d'accompagnement et de formation des enseignants du 1er degré dans l'appropriation des usages pédagogiques du numérique. Il lui est demandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager et favoriser le développement des usages pédagogiques du numérique au service des élèves</li> <li>- Aider à la conception des projets pédagogiques intégrant le numérique</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation dans le domaine des usages pédagogiques du numérique, former et accompagner les enseignants à l'utilisation des matériels et logiciels mis à disposition des écoles</li> <li>- Participer à la conception, à l'administration et la gestion de parcours d'e-formation. (M@gistère ...)</li> <li>- Suivre et accompagner des jeunes enseignants à l'entrée dans le métier</li> <li>- Former et accompagner les directeurs à l'utilisation des outils numériques professionnels</li> <li>- Exercer le rôle de référent numérique et d'interlocuteur privilégié entre l'institution, les écoles et les collectivités locales pour la mise en œuvre du numérique éducatif avec notamment l'impulsion et le suivi des projets (ENIR, Label numérique...)</li> <li>- Favoriser et développer les usages des ENT dans le respect de la législation en vigueur</li> <li>- Assurer une veille éducative sur l'actualité des ressources numériques et l'évolution des outils numériques et de leurs usages</li> </ul> <p><b>Compétences et connaissances requises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitudes au travail en équipe et en partenariat</li> <li>- Aptitude à la formation d'adultes, compétences didactiques et pédagogiques nécessaires au professeur formateur</li> <li>- Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, de synthèse, d'initiative, d'adaptation et d'organisation.</li> <li>- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté</li> <li>- Disponibilité</li> <li>- Sens relationnel et rédactionnel</li> <li>- Capacité à accompagner les projets tant au niveau technique que pédagogique</li> <li>- Compétences avérées dans le domaine numérique (connaissances des nouveaux outils, connaissances des environnements de travail, des réseaux numériques et de la sécurisation de ceux-ci, connaissance de la législation associée)</li> <li>- Être capable de s'approprier les applications nationales et académiques (M@gistère, GAIA, ONDE, AFFELNET...)</li> </ul>
	ORGANISATION DU SERVICE	<p>Le conseiller pédagogique de circonscription intervient sur le territoire de la circonscription de Mende, mais peut aussi intervenir ponctuellement sur l'ensemble du département et avoir des missions au niveau académique Les horaires et les vacances sont arrêtées avec le supérieur hiérarchique et/ou responsable du service sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an. (Décret 2000-815 du 25/08/2000) <b>Temps complet</b></p>
CONDITIONS D'EXERCICE	MODALITES DE CANDIDATURE ET NOMINATION	<p><b>Conditions préalables à la candidature :</b> Être enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF option "enseignement et numérique" Ou Être enseignant non titulaire d'un CAFIPEMF ou ne possédant pas l'option "enseignement et numérique" et s'engageant à passer le CAFIPEMF ou l'option "enseignement et numérique". Dans ce cas, la nomination sera prononcée à titre provisoire. Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p>
	CONTACT	IEN de Mende en charge du numérique